

AU CONSEIL MUNICIPAL

Le Mardi 26 mai 2015 à 20H00 sous la présidence de monsieur Ludovic JULIEN, Maire, le Conseil Municipal s'est réuni en salle Annexe de la Mairie.

Présents : messieurs JULIEN, CHERION, GUEULLET, RONCERET, JUAN, VOLAT, mesdames DORIAT, EDELIN, PARIS, FAVIER, BELMILIANI, AGUINET

Excusés : Madame DUPOUX (pouvoir Madame DORIAT), Monsieur DENIS (pouvoir Monsieur CHERION), Monsieur DUFREGNE.

Secrétaire de séance : Madame BELMILIANI.

Le procès verbal du précédent conseil municipal est approuvé à l'unanimité.

1) Choix de l'entreprise pour les travaux du contrat d'Aménagement de Bourg

Après l'appel d'offres, 3 entreprises ont candidaté : Centre Voirie, Eurovia et SMBTP. Suite à la réunion de la commission d'appel d'offres du 12 mai 2015 et aux vérifications techniques et financières du cabinet Truttmann, maître d'œuvre du projet, le Conseil Municipal retient la proposition de l'entreprise Centre Voirie pour un montant total de 395 985 € HT le moins disant (415 768 € HT en incluant la maîtrise d'œuvre contre 486 000 € HT estimé dans l'étude initiale). Les interventions du syndicat d'Ygrande restent à chiffrer (Place de la Croix Saint-Germain, rue des Granges, rue des Vignes). Cette opération est financée à 30 % par le Conseil Départemental, mais aussi par l'Etat pour la seconde tranche concernant les abords de l'église (environ 45% du coût de la tranche), ainsi que par le produit des amendes de police (10% de la 1^{ère} tranche).

Pour rappel :

1^{ère} tranche : RD 953 Route de Bourbon

2^{ème} tranche : Place de la Croix, abords de l'église

3^{ème} tranche : Abords de l'église (côté mairie)

Les travaux sur la RD 953 devraient débuter cet été, une réunion publique concernant l'ensemble du CCAB se tiendra le vendredi 19 juin à 19h au Centre d'Animation Culturelle.

2) Avenant concernant la maîtrise d'œuvre des travaux de la salle de classe

Un avenant au marché de maîtrise d'œuvre est pris avec le cabinet Lerner Ménis Noailhat, le montant passe de 3600 € HT à 7 308 € HT. La maîtrise d'œuvre représente un coût de 9 % sur l'ensemble des travaux (81 200 € HT).

Les travaux se déroulent en ce moment et les délais d'ouvertures de classe à la rentrée devraient être tenus.

3) Demandes du personnel

Le Maire donne lecture d'une lettre du personnel municipal concernant des demandes : sur la pérennisation des emplois d'avenir, sur les primes, sur la mise en place d'une réunion annuelle entre le personnel et le Maire. Ludovic JULIEN rencontrera les agents municipaux au mois de juin.

4) Décision modificative au budget

Afin de solder le dossier du café restaurant, il est nécessaire de prévoir une petite rallonge budgétaire de 2 435 €. Ce montant sera pris sur les imprévus (20 000 € au budget).

5) Périscolaire

Thibaut VOLAT fait un point sur la rédaction du Projet Educatif de Territoire (PEDT) de la commune. David COURCEL directeur de l'Accueil de Loisirs a rédigé, en lien avec la commission enfance jeunesse, ainsi que la directrice de l'école un projet qui devrait aboutir dans le courant du mois de juin. Thibaut VOLAT souligne la nécessité de favoriser les liens entre l'école et l'Accueil de Loisirs.

Concernant les Nouvelles Activités Périscolaires, un premier bilan a été effectué, la répartition sur 3 jours (3 x 1h) pose des difficultés de gestion et d'organisation. A côté du personnel de la commune il semble nécessaire de mobiliser des bénévoles.

6) Fleurissement

Le jury du concours se déplacera le 8 juillet sur la commune afin de voir les réalisations municipales ainsi que les maisons fleuries. La commission fleurissement effectuera très prochainement une reconnaissance afin de mettre un circuit au point.

7) Tourisme

La commission tourisme souhaite engager un travail avec madame BRUEL historienne afin de réaliser un itinéraire de randonnée avec les points d'intérêts et le patrimoine historique de Saint-Menoux.

8) Le Petit Ménulph'

Le Petit Ménulph' est en cours de finalisation et sera distribué dans la seconde partie du mois de juin.

9) Téléthon

Micheline DORIAT fait un compte rendu de la précédente réunion d'organisation du Téléthon. Cette année une chanson sur le thème de l'eau a été retenue, Carole MEYZONNIER réalisera ce travail avec les enfants de l'école. La randonnée nocturne avec repas convivial seront maintenus au mois de novembre.

10) Café-Restaurant

Daniel GUEULLET évoque la nécessité de réunir en urgence le maître d'œuvre au café restaurant afin d'évoquer l'apparition d'une faille au plafond. Ludovic JULIEN répond qu'une date sera calée prochainement afin de convier aussi une entreprise.

11) Pharmacie

Ludovic JULIEN informe le Conseil Municipal qu'un repreneur potentiel pour la pharmacie s'est présenté à la mairie. Ce dernier est allé ensuite à la rencontre de Madame JOSSIER titulaire de la licence.

Fin de la séance 21h30